

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET,
DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

N° _____ /MFBPEPCI /SG/2025



Unité * Travail * Progrès

**NOTE CIRCULAIRE N° 004 PR/PM/MFBPEPCI/SG/2025
RELATIVE A LA MISE EN SERVICE
DES PLATEFORMES DE TELEPAIEMENT PAR LES BANQUES ET LES
OPERATEURS DE TELEPHONIE MOBILE.**

A l'attention de :

- **Directeurs Généraux de Banques ;**
- **Directeurs Généraux des Douanes, des Impôts, des Domaines, du Trésor et du Budget et de l'Informatisation ;**
- **Opérateurs Economiques et Contribuables ;**
- **Commissionnaires Agréés en douane ;**
- **Responsables des Administrations Financières (RAF).**

Conformément aux dispositions des articles 174, 175 du Code des Douanes CEMAC, des articles 62 (LFI 2023) ,866, 147 et 996 nouveaux (LFI 2023) du Code Général des Impôts et dans le cadre de la modernisation et de la digitalisation des procédures douanières et fiscales en vue de sécuriser les recettes de l'Etat, les Directions générales des Douanes et des Impôts ont entrepris un travail d'intégration de leurs systèmes E-TAX et SYDONIAWORLD avec ceux des banques et opérateurs de téléphonie mobile de la place dans le but d'offrir aux contribuables la possibilité de payer en ligne tous les impôts ,droits et taxes.

Malheureusement, il m'a été donné de constater qu'à ce jour, en dépit de plusieurs relances, les banques et opérateurs de téléphonie mobile continuent d'utiliser le système de paiement classique au détriment des procédures de télépaiement.

Par la présente, il est rappelé à tous les responsables des banques et opérateurs de téléphonie mobile de mettre obligatoirement en service leur plateforme de télépaiement au plus tard le 15 juillet 2025.

À compter du 15 juillet 2025, seules les procédures de télépaiement sont admises pour la collecte des recettes douanières et fiscales. Les banques et opérateurs de téléphonie mobile ne disposant pas de système de télépaiement opérationnel ne seront plus autorisés à collecter les recettes douanières et fiscales pour le compte du Trésor public.

J'attache du prix au respect strict de la présente note.

Fait à N'Djaména, le 03 JUL 2025

Le Ministre d'Etat, Ministre des Finances,
du Budget, de l'Economie, du Plan et
de la Coopération Internationale



TAHIR HAMID NGULIN

The signature is a large, fluid blue ink stroke that starts with a large loop on the left and ends with a horizontal line. It is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE DU CHAD' at the top, 'Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale' around the perimeter, and 'Le Ministre d'Etat' in the center. There is also a small emblem in the center of the stamp.